

Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées sur base des éléments suivants :

1 Utilité sociétale et ancrage local

Activité répondant à un besoin concret de la population locale, avec une attention particulière pour les initiatives portées par ou en collaboration avec des acteurs locaux.

2 Impact environnemental et consommation responsable

Sont privilégiées les activités favorisant :

- les circuits courts,
- les produits durables,
- les pratiques respectueuses de l'environnement.

3 Création de valeur et d'emploi

Le projet devra démontrer sa capacité à générer de l'emploi et à contribuer à l'économie locale.

4 Innovation et finalité sociale

Une attention particulière sera portée aux projets innovants ou à vocation sociale.

5 Typologie d'activité (front de rue)

Une préférence est donnée aux :

- activités de type HoReCa (café, restaurant, etc.),
- commerces de proximité,
- services impliquant un contact direct avec la clientèle.

6 Adéquation avec les locaux

Le projet devra être compatible avec :

- les caractéristiques techniques du bien (superficie, aménagement),
- la réglementation en vigueur,
- le respect du voisinage et de l'environnement urbain.

7 Solidité financière du candidat

Le porteur de projet devra démontrer sa capacité à assumer :

- le loyer,
- les charges liées à l'exploitation.

Conditions locatives

- 1 Le **montant du loyer** constitue un critère de sélection et peut être proposé à la hausse ou à la baisse.
- 2 Possibilité de :
 - loyer évolutif** en début d'occupation,
 - loyer indexé sur le chiffre d'affaires.**
- 3 Les **deux locaux (place Keym, n°47 et 49) peuvent être attribués conjointement** selon la pertinence du projet.

Modalités de candidature

Les candidats sont invités à soumettre un dossier comprenant :

- 1 une présentation détaillée du projet,
- 2 un plan financier,
- 3 une description de l'impact local et sociétal,
- 4 toute information pertinente permettant d'évaluer la viabilité et la qualité du projet.

Visites et Informations complémentaires

Service de la Régie Foncière – regiefonciere@wb1170.brussels – 02/674.74.80